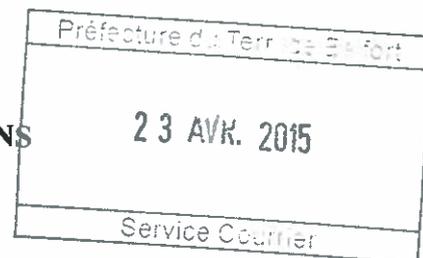


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



L'an deux mil quinze, le 15 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Bernard TENAILLON, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Cédric PERRIN.

Avaient donné pouvoir : Messieurs Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA, Josette BESSE à Jean-Claude TOURNIER, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Bernard LIAIS à Bernard TENAILLON et Cédric PERRIN à Didier MATHIEU.

| Date de convocation | Date d'affichage | Nombre de conseillers | |
|---------------------|------------------|-----------------------|----|
| Vendredi 9 avril | Vendredi 9 avril | En exercice | 41 |
| | | Présents | 30 |
| | | Votants | 35 |

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Claude BRUCKERT est désigné.

2015-03-05C – BUDGET GENERAL- Affectation des résultats de l'exercice 2014

Rapporteur : Denis BANDELIER

Vu le compte administratif 2014 et notamment l'état II-A1,

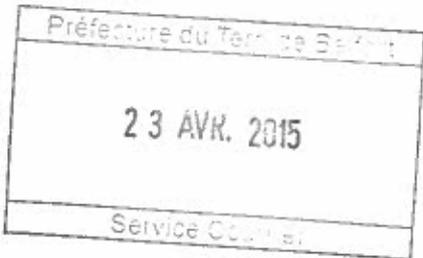
Vu l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2014 du Budget Général d'un montant de 191 909,80€ (cent quatre-vingt-onze mille neuf cent neuf euros et quatre-vingt centimes);

Vu le déficit d'investissement de l'exercice 2014 du Budget Général d'un montant de 276 639,70€ (deux cent soixante-seize mille six cent trente-neuf euros et soixante-dix centimes);

Vu les restes à réaliser 2014 en dépenses d'investissement d'un montant de 126 361,35€ (cent vingt-six mille trois cent soixante et un euros et trente-cinq centimes);

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter l'affectation du déficit d'investissement du budget général au compte 001 pour un montant de 442 310,56 € (quatre cent quarante-deux mille trois cent dix euros et cinquante-six centimes),**
- **d'adopter l'affectation de l'excédent d'investissement du budget général au compte 001 pour un montant de 853,71 € (huit cent cinquante-trois euros et soixante et onze centimes)**
- **d'affecter en réserve au compte 1068 du budget général la somme de 567 818,20 € (cinq cent soixante-sept mille huit cent dix-huit euros et vingt centimes),**
- **de reporter au compte 002 du budget général la somme de 4 919 185,15 € (quatre million neuf cent dix-neuf mille cent quatre-vingt-cinq euros et quinze centimes).**

| | |
|--|--|
| <p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 23 AVR. 2015 Et publication ou notification le 23 AVR. 2015</p> <p>Le Président,</p> <p>Le Vice-président Pierre OSER</p>  | <p>Le Président,</p> <p>Le Vice-président Pierre OSER</p>   |
|--|--|